



## *RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025*

GLCT Téléphérique du Salève



POST TENEBRAS LUX

REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE



MONNETIER - MORNEX

Présentation à l'Assemblée du GLCT TS du 26 juin 2026



# Groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS)

Mairie d'Etrembières - Place Marc Lecourtier – 74100 Etrembières

## **Rapport d'activité 2025**

### **Table des matières**

1.	Préambule .....	5
2.	Objet et membres du GLCT TS.....	5
3.	L'Assemblée du GLCT TS – composition .....	6
4.	Les Commissions du GLCT TS – composition .....	8
5.	Mise à jour des statuts.....	9
6.	Fin du projet de réhabilitation des gares du Téléphérique du Salève : des factures à payer en 2025 .....	9
7.	Les travaux 2025 : la grande inspection des remontées mécaniques.....	10
8.	L'exploitant du Téléphérique du Salève (Société pour l'exploitation du Téléphérique du Salève - STS) .....	11
9.	L'exploitant des espaces de restauration et séminaire (Les Panoramiques du Salève) .....	13
10.	Collaboration renforcée entre le GLCT TS et ses partenaires en gare haute du Téléphérique.....	14
11.	Inauguration de l'aire de décollage avec la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.....	14
12.	Finances .....	14
13.	Perspectives 2026 .....	16



## 1. Préambule

L'année 2025 a vu se mettre en place une nouvelle organisation liée aux partenaires qui occupent le site et le bâtiment de la gare haute : exploitants du téléphérique, des espaces de restauration et séminaire et Syndicat Mixte du Salève.

Les abords de la gare haute ont été modifiés pour rendre accessible l'aire de parapentes aux personnes à mobilité réduite. Les derniers travaux ont été réalisés par le club de vol libre du Salève et le nouvel espace a été inauguré le 31 mai 2025.

Obligatoire tous les 5 ans mais décalée à fin 2025, la grande inspection s'est déroulée du 3 novembre 2025 au 16 janvier 2026. Après ces semaines de fermeture, le téléphérique du Salève a réouvert ses portes le samedi 17 janvier 2026.

## 2. Objet et membres du GLCT TS

Institué par Annemasse Agglo et la commune de Monnetier-Mornex d'une part et la République et canton de Genève d'autre part, le GLCT TS a été créé en date du 15 mars 2006 par arrêté préfectoral. Son siège est sis en France, à Étrembières (Haute-Savoie). Il est soumis au droit français.

Le GLCT TS a pour objet l'organisation du service des remontées mécaniques du téléphérique du Salève et la gestion de l'ensemble des infrastructures qui lui sont liées, dont les gares.

### Membres du GLCT TS

- République et canton de Genève
- Annemasse Agglo
- Commune de Monnetier-Mornex

GLCT Téléphérique du Salève



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE



MONNETIER - MORNEX

### Fonctionnement institutionnel

- Présidente : Mme Anny Martin, Maire d'Étrembières;
- Vice-président : M. Jean-Marie Martin, Conseiller administratif de Veyrier, depuis le 26 mars 2021;
- Assemblée : composée de 14 membres devant se réunir, selon les statuts du GLCT TS, au moins 2 fois par année (7 séances en 2025);
- En 2025, poursuite des réunions de travail des élus à la suite des Assemblées (5 réunions de travail en 2025);

- *Commissions : commission de de délégation de service public, commission d'appel d'offres (CAO) et commission consultative du service public local (CCSPL), composées à parité de membres genevois et français de l'Assemblée du GLCT TS.*

*La gestion du GLCT TS est assurée conventionnellement par les services administratifs et techniques d'Annemasse Agglo. Le secrétariat du GLCT TS est assumé par Mme Odile Bosse-Platière aux côtés de M. Cédric Lehuédé, responsable du service "politiques partenariales". M. Lehuédé ayant quitté ce service fin novembre 2025, c'est désormais Mme Anaïs Alvin-Besson qui a repris cette fonction.*

*Une convention pluriannuelle (2023 à 2025), signée le 6 décembre 2022, lie Annemasse Agglo et le GLCT TS pour la mise à disposition de son personnel. Cette mise à disposition est rémunérée par le GLCT TS à hauteur de 42'000 € par année. En 2025, une quinzaine de collaboratrices et collaborateurs de six services d'Annemasse Agglo ont été régulièrement mis à contribution pour traiter des dossiers en lien avec le GLCT TS.*

*Cette convention a été renouvelée pour 3 ans (2026-2028) lors de l'Assemblée du GLCT TS du 12 décembre 2025.*

*A l'Etat de Genève, le relais pour le suivi de l'ensemble des dossiers ainsi que le secrétariat de la délégation genevoise sont en mains du service des affaires européennes, régionales et fédérales (SAEF), rattaché à la Chancellerie d'Etat, sous le pilotage politique de M. Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat genevois délégué aux affaires régionales et transfrontalières du 1er juin 2023 au 31 octobre 2025. M. Nicolas Wader, nouveau Conseiller d'Etat depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2025, est chargé maintenant de ce dossier.*

### **3. L'Assemblée du GLCT TS – composition**

**Membres et suppléants (mise à jour jusqu'à fin février 2026)**

<b>Collectivités</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Monnetier-Mornex	1. Badia Chalel-Bellazouz, Conseillère municipale de Monnetier-Mornex	1. Christophe Augustin, Maire de Monnetier-Mornex
Annemasse Agglo	2. Anny Martin, Présidente du GLCT TS, Maire d'Etrembières	2. Marion Barges-Delattre, Adjointe, Mairie de Cranves-Sales
	3. Christian Aebischer, Conseiller municipal, Mairie d'Annemasse	3. Françoise Magdelaine, Conseillère municipale de Gaillard
	4. Patrick Antoine, Maire de Vétraz-Monthoux	4. Sandra Salvatge, Conseillère municipale d'Etrembières
	5. Gabriel Doublet, Maire de Saint-Cergues, Président d'Annemasse Agglo	
	6. Christian Dupessey, Maire d'Annemasse	
	7. Jean-Michel Vouillot, Adjoint, Mairie d'Etrembières	

Canton de Genève	1. Jean-Marie Martin, Conseiller administratif de Veyrier, Vice-président du GLCT TS	1. Karelle Hézard, Ingénieure, chargée de mission d'ingénierie environnementale, office cantonal de l'agriculture et de la nature, département du territoire (DT)
	2. Roxane Dupommier, Directrice du Travel Bureau, Fondation Genève Tourisme & Congrès	
	3. Ingrid Carini, cheffe de projet aménagement du Grand Genève, direction du projet d'agglomération, département du territoire (DT)	2. Pierre Bonnet, Architecte, membre du conseil de fondation de la Fondation Braillard Architectes (FBA)
	4. Marc Châtelain, directeur d'exploitation, Transports publics genevois (TPG)	3. Benoît Pavageau, Directeur, Direction des transports collectifs, professionnels et du développement multimodal, département de la santé et des mobilités (DSM)
	5. Béatrice Manzoni, Architecte	
	6. Bertrand Konate, Responsable de projets, département politique, Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)	4. Le poste de suppléant sera repourvu d'ici l'été 2026
	7. David Haeberli, Attaché aux questions fédérales et intercantionales, Service des affaires européennes, régionales et fédérales, Chancellerie d'Etat	

➤ **Pour la délégation genevoise, un changement est intervenu en 2025 et deux changements en début d'année 2026 :**

- Anna-Karina Kolb a été remplacée par Pierre Bonnet (décision du Conseil d'Etat du 12 février 2025)
- Dominique Frei a été remplacé par Ingrid Carini (décision du Conseil d'Etat du 4 février 2026)
- Christine Ricci a été remplacée par David Haeberli (décision du Conseil d'Etat du 4 février 2026)

➤ **Pour la délégation française, deux changements sont intervenus en 2025 :**

- Jacky Tonoli, a été remplacé par Sandra Salvatge (délibération d'Annemasse Agglo du 02/07/2025)
- Ludovic Wiszniewski, titulaire, a été remplacé par Badia Chalel alors suppléante et Badia Chalel a été remplacée par Christophe Augustin en tant que suppléant (délibération de la commune de Monnetier-Mornex du 22/10/2025)

## 4. Les Commissions du GLCT TS – composition

### *Précision sur la composition des commissions de délégation de service public et d'appel d'offres*

La composition de ces commissions reste inchangée pendant la durée de la mandature (législature) municipale française (mars 2021- mars 2026).

Les nouveaux membres de l'Assemblée nommés pendant cette période ne remplacent pas les membres qui ont quitté l'Assemblée.

#### ➤ Commission de délégation de service public

Cette commission examine tous les projets de concession de service. Une concession est un contrat par lequel le GLCT TS confie la gestion d'un service à un opérateur auquel il est transféré un risque lié à l'exploitation du service, en contrepartie du droit d'exploiter le service, éventuellement assorti d'une redevance.

L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette commission lors de sa séance du 5 novembre 2020.

<b>La Présidente du GLCT TS ou son représentant</b> Patrick ANTOINE préside de droit la commission	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
1. Christian AEBISCHER 2. Jean-Michel VOUILLOT 3. Christine RICCI 4. <del>Ludovic WISZNIEWSKI</del> 5. Dominique FREI	1. <del>Natacha RACCIMOLO</del> 2. Christian DUPESSEY 3. Gabriel DOUBLET 4. <del>Pascal GANTY</del>

Cette commission n'a pas été appelée à se réunir en 2025.

#### ➤ Commission d'appel d'offres

Cette commission est chargée d'attribuer les marchés passés en procédure formalisée. Elle choisit l'offre qui se révèle être économiquement la plus avantageuse au regard des critères préalablement définis par l'acheteur.

L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette commission lors de sa séance du 5 novembre 2020.

<b>La Présidente du GLCT TS ou son représentant</b> Patrick ANTOINE préside de droit la commission	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
1. Christian AEBISCHER 2. <del>Alain CARLIER</del> 3. Dominique FREI 4. Jean-Michel VOUILLOT 5. Christian DUPESSEY	1. Gabriel DOUBLET 2. <del>Pascal GANTY</del> 3. Christine RICCI 4. <del>Natacha RACCIMOLO</del>

Cette commission n'a pas été appelée à se réunir en 2025.

➤ **Commission consultative du service public local**

*Cette commission examine chaque année le rapport établi par le délégataire de service public.*

*L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette commission lors de sa séance du 25 septembre 2020. Elle a remplacé un membre genevois par un autre membre genevois, M. Marc Châtelain, au cours de cette mandature.*

<b>Représentants du GLCT TS</b>	<b>Représentants d'usagers</b>
<i>Anny Martin, présidente du GLCT TS ou son représentant</i>	<i>Fondation Braillard Architectes</i>
<i>Marc Châtelain</i>	<i>Genèverando</i>
<i>Gabriel Doublet</i>	<i>Club de vol libre du Salève</i>
<i>Christine Ricci</i>	<i>Oxygène 74 (Association des randonneurs en Haute-Savoie Nord)</i>
<i>Ludovic Wiszniewski</i>	

*Cette commission s'est réunie le 20/06/2025 pour examiner le rapport d'activités 2024 du délégataire du service public de remontée mécaniques.*

## **5. Mise à jour des statuts**

*L'Assemblée du GLCT TS a procédé à un toilettage de ses statuts confié à un groupe de travail interne.*

*La mise à jour de ces statuts a été validée par l'Assemblée le 20 juin 2025. Cette validation doit ensuite être ratifiée par les membres (canton de Genève : le 3 septembre 2025, Annemasse Agglo : le 17 septembre 2025 et Monnetier-Mornex : le 10 septembre 2025). A la suite de ces démarches, la Préfète de Haute-Savoie a publié, le 18 novembre 2025, un arrêté préfectoral approuvant cette modification.*

## **6. Fin du projet de réhabilitation des gares du Téléphérique du Salève : des factures à payer en 2025**

**Pour mémoire** : le coût de ce projet est évalué à 13,1 mio € (études, maîtrise d'œuvre et travaux).

*Pour 2025, c'est une somme de 68'000 € qui est dépensée pour ce projet. Cette somme correspond, à la fois, à des frais d'étude et de maîtrise d'œuvre ainsi qu'à la reprise d'une partie des malfaçons constatées sur le lot serrurerie en gare haute. Le marché de serrurerie (n°7B) a été résilié pour faute et un marché de substitution a été attribué à un nouveau prestataire. Les travaux ont débuté à l'automne 2025*

*Le paiement des dernières factures est prévu pour 2026.*

*Les subventions franco-genevoises obtenues en lien avec ce projet ont été versées, à fin décembre, à hauteur de 99 % soit un montant de 7'744'243 €.*

*En décembre 2025, la somme d'argent frauduleusement soutirée au GLCT TS (fraude au RIB), en 2022, l'obligeant à payer deux fois une facture d'une entreprise lui a été intégralement restituée. Le GLCT TS avait immédiatement déposé plainte pénale puis déposé un dossier dans le cadre d'une procédure judiciaire ouverte en Allemagne pour demander la restitution de la somme détournée.*

## **7. Les travaux 2025 : la grande inspection des remontées mécaniques**

*La grande inspection des installations de remontées mécaniques a lieu tous les 5 ans conformément à la réglementation française pour les appareils de plus de 25 ans*

*En principe, celle-ci aurait dû avoir lieu en fin d'année 2024 mais les autorités compétentes (STRMTG Services Techniques des Remontées Mécaniques et Transports Guidés) ont donné leur accord pour la reporter à fin 2025, le téléphérique ayant été fermé deux ans (septembre 2021 à septembre 2023) dans le cadre du projet de réhabilitation des deux gares.*

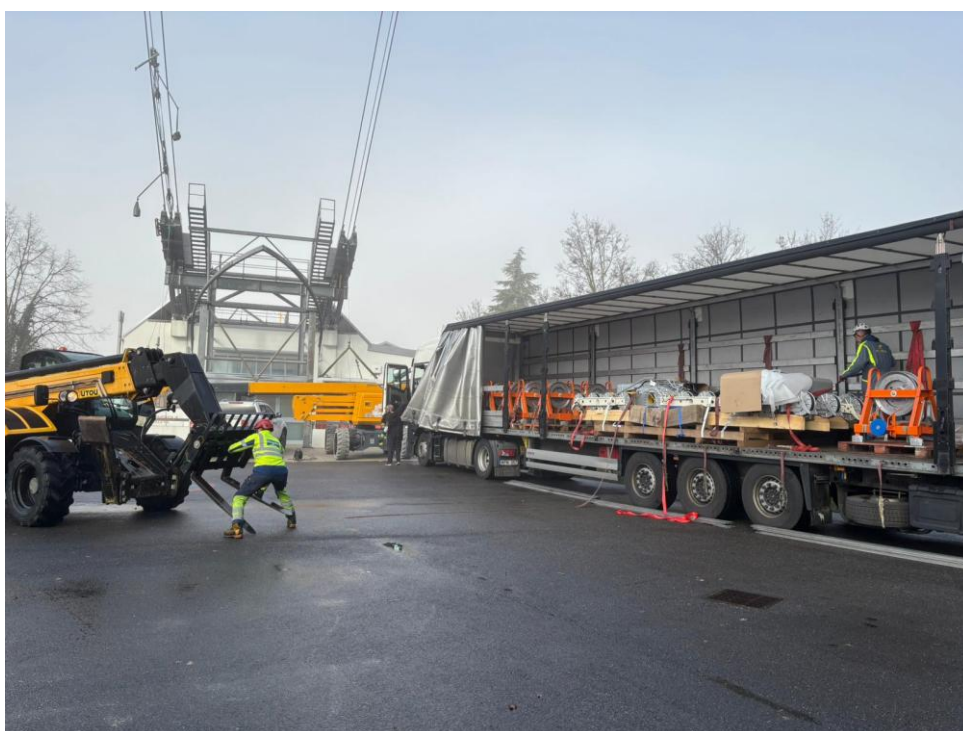
*La Maitrise d'ouvrage a été portée par le GLCT TS en qualité de propriétaire et financeur, Stéphane Parsoud (cabinet ERIC) a assuré la maîtrise d'œuvre et Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset (Annemasse Agglo) a piloté le projet pour le compte du maître d'ouvrage. Les entreprises ont été sélectionnées suite à un appel d'offre : Garaventa, Joly&Phiippe, Aix Hydro, Jarelec, Kisling, CMI, Eval 05, Eurocontrôle et CDSA.*

*Ces travaux conséquents ont commencé le 3 novembre 2025 pour se terminer le 16 janvier 2026. Il convient de relever que l'engagement de tous les acteurs concernés a permis la réouverture avec une semaine d'avance sur le planning prévisionnel.*

*Le téléphérique a réouvert ses portes le samedi 17 janvier, le délégataire invitant gracieusement ses visiteurs lors de cette journée.*

*Cette grande inspection comprend des travaux de grande ampleur avec la dépose des deux cabines (en gare basse), le contrôle du moteur électrique, le contrôle d'un certain nombre de pièces envoyées auprès du constructeur Garaventa sis à Uetendorf (canton de Berne), le remontage des pièces par Garaventa et des contrôles sur place d'autres pièces. S'en suivent différents essais en présence du MOE et du STRMTG dont des essais de sauvetage par l'exploitant.*

*Le coût global de cette grande inspection s'est élevé à 412 062.38 € HT (études, contrôles et travaux y compris réparation suite aux contrôles), montant entièrement à la charge du GLCT TS, l'exploitant prenant à sa charge les travaux de contrôle et de maintenance annuels.*



Grande inspection 2025 – photo STS

## **8. L'exploitant du Téléphérique du Salève (Société pour l'exploitation du Téléphérique du Salève - STS)**

Exploitant : Société du Téléphérique du Salève



GRUPE  
RATP  
La ville a de l'avenir

stpg



*Pour mémoire : l'exploitation du Téléphérique du Salève a été confiée par le GLCT TS à la Société du Téléphérique du Salève (STS) en vertu d'un contrat de délégation de service public (ci-après DSP) d'une durée de 12 ans du 1<sup>er</sup> avril 2019 jusqu'au 31 mars 2031.*

### **8.1. Changement à la tête de STS**

*Le 31 mai 2025, après 12 ans passés au Téléphérique, M. Patrick Roxo, Directeur de STS a quitté ses fonctions. Très apprécié pour ses compétences, pour son travail et ses idées en faveur de la promotion du Téléphérique ainsi que pour son implication dans le projet de réhabilitation des gares, il a été chaleureusement remercié par les membres du GLCT TS.*

*Son successeur, M. Julien Le Gousse, ancien Directeur de TP2A et actuel Directeur du funiculaire de Thonon-les-Bains, a pris ses fonctions en juin 2025.*

### **8.2. Plan marketing**

*Lors de l'Assemblée du GLCT TS du 7 mars 2025, l'exploitant a présenté son plan marketing, qui a été validé.*

*L'année 2025 est la 1<sup>ère</sup> année complète d'exploitation avec les espaces de restauration ouverts (café 1100 et restaurant panoramique Vertiges gérés par le Panoramique du Salève) ainsi que la salle de séminaire.*

*Les objectifs présentés sont les suivants, dès le 1<sup>er</sup> avril 2025 :*

- *Mise en place d'offres combinées avec le restaurateur pour le repas de midi (offre à 55 € : billet A/R et déjeuner avec entrée, plat dessert café/thé) et pour l'afterwork (offre à 20 €: billet A/R et cocktail) ;*
- *Dynamiser les périodes plus "creuses" en semaine ;*
- *Fidéliser les clients locaux (loisirs : familles, actifs et sportifs) ;*
- *Faire venir les clients professionnels (usage de la salle de séminaire et restauration) ;*
- *Capter les touristes lors de leur venue sur le territoire avec notamment l'appui de Genève Tourisme & Congrès.*

*Des campagnes d'informations seront lancées aux mois d'avril et de mai : communiqué de presse, insertion presse/publi-reportages, réseaux sociaux, mailings ciblés.*

### **8.3. Approbation de la grille tarifaire**

*Lors de l'Assemblée du 7 février 2025, la grille tarifaire de l'exploitant a été approuvée. Quelques adaptations ont été proposées par l'exploitant. Elles permettent de mieux prendre en compte les besoins de certains publics cibles.*

*Les tarifs usuels sont restés inchangés. Un billet aller/retour coûte 18 € ou 13 € pour les personnes bénéficiant du tarif réduit (étudiants, + 65 ans, titulaire d'un abonnement de transport public local etc) ; tous les deux donnent un accès gratuit au rooftop.*

### **8.4. Contributions financières de STS au GLCT TS**

*En sa qualité d'exploitant, il est prévu que STS paie une redevance d'exploitation de 1,5 mio € pour les douze années d'exploitation à laquelle s'ajoute une redevance variable annuelle calculée en fonction de son chiffre d'affaires.*

*STS a versé en 2025, au titre de son activité 2024, une redevance variable d'un montant de 16 552 €.*

### **8.5. Fréquentation – nombre de voyages**

*La fréquentation, qui se comptabilise en nombre de voyages (chaque trajet est comptabilisé), s'est élevée à 301'793 passages pour l'année 2025 (sur 10 mois et non 12 mois, le Téléphérique ayant fermé ses portes les deux derniers mois de l'année pour la réalisation de la grande inspection).*

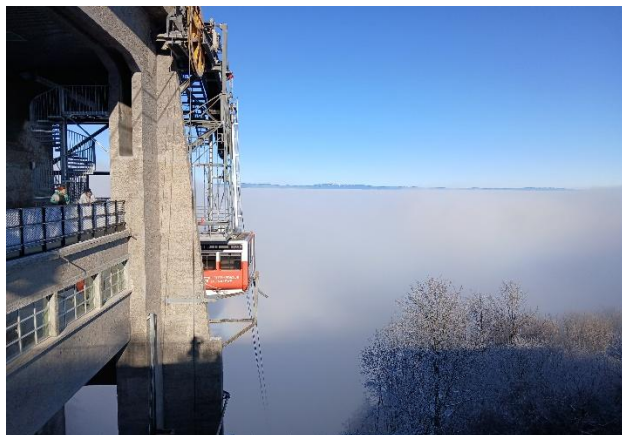
### **8.6. Négociations financières avec STS**

*Selon le planning prévisionnel des travaux, le téléphérique du Salève devait ouvrir ses portes le 1er mai 2023. Le contrat de délégation de service public prévoit, qu'en cas de retard, des indemnités sont dues par le GLCT TS à l'exploitant. D'autres éléments financiers ont également fait l'objet de négociations (décalage du démarrage des travaux, tarifs promotionnels dus à une ouverture dégradée).*

*Des négociations conduites dans le cadre d'un groupe de travail GLCT TS - STS ont permis de parvenir à un accord financier validé par l'Assemblée du GLCT TS le 14 juin 2024. Un avenant à cet accord, approuvé par l'Assemblée le 7 février 2025 et signé le 19 février 2025, prévoit le versement du solde de l'indemnité dû à STS pour un montant de 286'914 €.*

### **8.7. Rapport d'activité de l'exploitant**

*L'Assemblée du GLCT TS a validé le rapport d'activité 2024 de l'exploitant le 20 juin 2025.*



## **9. L'exploitant des espaces de restauration et séminaire (Les Panoramiques du Salève)**



*Pour mémoire : la concession pour la gestion et l'exploitation des espaces de restauration et de séminaire du Téléphérique du Salève a été confiée à la SAS le Panoramique du Salève. Le contrat a été signé le 19 juin 2024 pour une durée de 10 ans soit jusqu'en 2034.*

### **9.1. Contributions financières des Panoramiques du Salève**

*En sa qualité d'exploitant, il est prévu que l'exploitant des espaces de restauration et séminaire verse au GLCT TS une redevance fixe et une redevance variable calculée en fonction de son chiffre d'affaires (soit 4% du CA HT).*

*Pour la 1ère année d'exploitation, la redevance fixe devait s'élever à 7 068.49 € (10 000 € année pleine) et pour la 2<sup>ème</sup> année d'exploitation à 20 000 €.*

#### **Négociations financières avec les restaurateurs**

*Dès le 12 juillet 2024, le personnel des restaurateurs a préparé l'ouverture du restaurant. En raison d'un retard de 2 semaines entre la remise des premiers espaces aux restaurateurs (12 juillet 2024) et l'ouverture au public du Café 1100 (26 juillet 2024) dû à des travaux d'aménagement pour les espaces de restauration à finaliser par le GLCT TS, l'Assemblée du GLCT TS, répondant partiellement à une demande des restaurateurs a donné son accord, le 20 juin 2025, pour leur octroyer, une indemnité de 9'476,88 €.*

*Ainsi, les Panoramiques du Salève n'ont pas versé en 2025, au titre de la 1ère année d'exploitation, de redevance fixe au GLCT TS. Le solde de 2 408.39 € (9 476.88 €- 7 068.49 €) sera déduit du montant de la redevance variable due au titre de la 2<sup>ème</sup> année d'exploitation.*

*Les Panoramiques du Salève ont versé en 2025, au titre de l'année 2024, une redevance variable de 17 552 €.*

### **9.2. Rapport d'activités de l'exploitant**

*Les rapports d'activités 2024 et 2025 n'ont pas encore été remis par l'exploitant. Ils sont en cours de finalisation en lien avec le cabinet ESPELIA, mandaté par le GLCT TS pour accompagner l'exploitant.*

*On peut toutefois constater que le restaurant et le café 1100 rencontrent un vif succès auprès des visiteurs.*

*L'exploitant a fait part cependant de difficultés de gestion liés au site qu'il convient d'examiner et prendre en compte.*

## **10. Collaboration renforcée entre le GLCT TS et ses partenaires en gare haute du Téléphérique**

### **10.1. Convention concernant l'aménagement d'espaces en gare haute : avenant no 2**

Cette convention, de 2022, lie le GLCT TS, la STS (l'exploitant) et le SMS (Syndicat Mixte du Salève) pour l'aménagement et l'animation d'un espace d'exposition et d'un sentier de découverte.

L'avenant no 2 de cette convention concerne la mise en œuvre du sentier de découverte prévue en 2026. L'Assemblée du GLCT TS l'a approuvé lors de sa séance du 7 novembre 2025.

### **10.2. Convention pour la répartition des charges**

Cette convention pour la répartition des charges à intervenir entre le GLCT TS, la STS (l'exploitant) et le Panoramique du Salève (restaurateurs) a été approuvée par l'Assemblée du GLCT TS, le 7 novembre 2025. Elle fait l'objet d'un suivi dans le cadre d'un comité de gestion mis en place début 2026.

## **11. Inauguration de l'aire de décollage avec la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite**

L'aire de décollage de parapente réaménagée pour l'accueil des personnes à mobilité réduite, portée par le Club de vol libre du Salève, a été inaugurée le 31 mai 2025.

Cette inauguration a permis de rendre hommage à Alexandre Gamet, jeune Président du Club de vol libre du Salève, décédé tragiquement en décembre 2024.

## **12. Finances**

### **12.1. Contribution financière des membres**

Le GLCT TS est financé, à parité franco-genevoise, par une contribution des membres.

Son montant total annuel est de 1'069'614 € financé respectivement par :

- Etat de Genève : 534'807 €
- Monnetier-Mornex : 12'835 €
- Annemasse Agglo : 521'972 €

### **12.2. Bilan financier**

Pour rappel, la comptabilité du GLCT TS, soumise au droit français, se décline dans un compte administratif et un compte de gestion.

Le compte administratif présente l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissements ordonné par le Président du GLCT TS et permet de dégager les résultats d'exécution du budget.

Le compte de gestion présente la situation générale des opérations de gestion ; il est établi par une personne indépendante du GLCT TS, à savoir le Trésorier principal du Centre des finances publiques d'Annemasse. Il retrace les flux monétaires effectifs.

Il est impératif qu'il y ait concordance absolue entre les deux documents.

Le compte administratif et le compte de gestion 2025 ont été approuvés par l'Assemblée du GLCT TS, le 6 mars 2026.

Sur la base de ces deux documents, le résultat de l'exercice 2025 est le suivant (montants en euros) :

<b>Libellé</b>	<b>Exploitation</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
Recettes 2025	1'606'489,63	1'535'440,23	3'141'929,86
Dépenses 2025	1'274'831,51	2'123'515,46	3'398'356,97
<b>Résultat 2025</b>	<b>331'658,12</b>	<b>588'075,23</b>	<b>-256'417,11</b>
Résultat antérieur	1'613'387,55	-868'212,44	744'175,11
<b>Résultat final</b>	<b>1'945'045,67</b>	<b>-1'457'287,67</b>	<b>487'758,00</b>
Reste à réaliser en dépenses		151'466,97	151'466,97
Reste à recouvrer en recettes		124'055,53	124'055,53
		<b>-1'484'699,11</b>	<b>460'346,56</b>

"Restes à réaliser en dépenses" signifie que la dépense est engagée au 31.12.2025 mais qu'elle n'est pas encore mandatée (effective). En d'autres termes, cela signifie que le GLCT TS a passé la commande et qu'il est en attente de la prestation (dette virtuelle dans les comptes). Une fois celle-ci réalisée, mandat sera donné à la Trésorerie Principale pour qu'elle effectue le paiement.

### 12.3. Affectation du résultat 2025 au budget primitif 2026

Le GLCT TS dégage un excédent global de clôture de 487 758 €.

Le solde de la section d'investissement, après reprise des restes à réaliser en dépenses et en recettes, présente un déficit de 1'484'699,11 €, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement sera affecté pour partie à la couverture du déficit d'investissement en recette au compte 1068 (1'484'699,11 €), le solde du résultat de la section de fonctionnement sera repris en recettes de la section de fonctionnement au compte 002 à hauteur de 460'346,56 €.

Le résultat déficitaire global de la section d'investissement (1'457'287,67 €) sera comptabilisé au compte 001 en dépenses de la section d'investissement du budget primitif 2026.

## **13. Perspectives 2026**

### **13.1. Fin des travaux en 2026**

*Attendus avec impatience, deux aménagements extérieurs en gare haute devraient être mis à disposition du public en 2026 et finaliser ainsi le projet de réhabilitation des deux gares et de leurs abords.*

*Il s'agit de :*

- *L'aire de jeux pour les enfants, portée par l'exploitant STS ;*
- *Le sentier découverte, porté par le Syndicat Mixte du Salève.*

### **13.2. Les élections municipales françaises de mars 2026**

*Les élections municipales françaises auront lieu les 15 et 22 mars 2026.*

*A la suite de ces élections, la composition de la délégation française de l'Assemblée du GLCT TS va être entièrement renouvelée, avec notamment le départ de la Présidente Mme Anny Martin, qui a assumé cette fonction depuis 2020, en sa qualité de maire de la Commune d'Etrembières.*

*La composition de la délégation française renouvelée de l'Assemblée du GLCT TS sera connue dès fin avril 2026.*

\*\*\*\*\*